

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Les Compagnies Loblaw limitée annonce les résultats du premier trimestre de 2014 ainsi qu'une hausse de 2,1 % du dividende trimestriel sur les actions ordinaires<sup>1)</sup>

**BRAMPTON, ONTARIO Le 30 avril 2014** Les Compagnies Loblaw limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le premier trimestre clos le 22 mars 2014. Le rapport du premier trimestre de la société sera disponible sous l'onglet Centre des investisseurs du site Web de la société à l'adresse loblaw.ca et sera déposé auprès de SEDAR et disponible à l'adresse sedar.com.

Le 28 mars 2014, après la clôture du premier trimestre de 2014, la société a conclu l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »). Un sommaire des résultats d'exploitation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour le premier trimestre clos le 22 mars 2014 est présenté à titre d'addenda à la page 16 du présent communiqué de presse.

#### Faits saillants du premier trimestre de 2014<sup>1)</sup>

- Produits de 7 292 millions de dollars, en hausse de 1,2 % par rapport au premier trimestre de 2013.
- Montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> de 463 millions de dollars, en hausse de 5,0 % par rapport aux 441 millions de dollars inscrits au premier trimestre de 2013.
- Montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire<sup>2)</sup> de 0,49 \$, en hausse de 2,1 % comparativement à celui de 0,48 \$ inscrit au premier trimestre de 2013.
- Bénéfice net de base par action ordinaire<sup>3)</sup> de 0,37 \$, en baisse de 39,3 % comparativement à 0,61 \$ au premier trimestre de 2013, qui avait subi l'incidence positive d'un profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies.
- Croissance de 0,8 % du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et de 0,9 % du chiffre d'affaires des magasins comparables<sup>3)</sup> par rapport au premier trimestre de 2013. La croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables<sup>3)</sup> reflète l'incidence défavorable, de l'ordre d'environ 0,2 %, du moment du congé de Pâques. Une fois normalisée pour tenir compte du moment du congé de Pâques, la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables<sup>3)</sup> a été d'environ 1,1 % pour le trimestre.
- Croissance des produits tirés du secteur Services financiers de 9,1 % par rapport à ceux du premier trimestre de 2013.
- Hausse d'environ 2,1 % du dividende trimestriel sur les actions ordinaires, qui est passé de 0,24 \$ par action ordinaire à 0,245 \$ par action ordinaire.

« Les résultats du premier trimestre de 2014 font eux aussi état de progrès soutenus au sein de nos principaux secteurs d'activité », a déclaré Galen G. Weston, président du Conseil de Les Compagnies Loblaw limitée. « Nous avons continué à nous efforcer de maintenir l'équilibre entre notre engagement à assurer tant notre compétitivité que notre performance financière, ayant enregistré une croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et du montant ajusté du résultat d'exploitation. Bien que nous nous attendions à devoir faire face à un marché hautement concurrentiel et continuer à subir les répercussions de la réforme de la réglementation sur les médicaments tout au long de l'exercice, nous estimons que nous parviendrons à faire progresser la société issue du regroupement tant sur le plan financier qu'opérationnel. »

« L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix étant réalisée, Loblaw est maintenant fin prête à entamer le prochain chapitre et à continuer à développer un portefeuille de secteurs d'activité indépendants, complémentaires et solides », a poursuivi M. Weston. « Les avantages financiers à court terme ainsi que le bien-fondé de cette transaction sur le plan stratégique à long terme sont incontestables. »

1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir les énoncés prospectifs à la page 8 du présent communiqué de presse pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées dans les présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw limitée dépose, à l'occasion, auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à l'adresse sedar.com ou à l'adresse loblaw.ca.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 9 du présent communiqué de presse.

3) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 110 du Rapport annuel 2013 de la société.

## Résultats d'exploitation trimestriels consolidés

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité)  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 <sup>1)</sup> (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	7 292 \$	7 202 \$	90 \$	1,2 %
Résultat d'exploitation	253	309	(56)	(18,1) %
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>2)</sup>	268	258	10	3,9 %
Montant ajusté de la marge d'exploitation <sup>2)</sup>	3,7 %	3,6 %		
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	463 \$	441	22 \$	5,0 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	6,3 %	6,1 %		
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	115 \$	76 \$	39 \$	51,3 %
Bénéfice net	103	171	(68)	(39,8) %
Montant ajusté du bénéfice net <sup>2)</sup>	139	134	5	3,7 %
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,37	0,61	(0,24)	(39,3) %
Montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)	0,49	0,48	0,01	2,1 %

- L'augmentation de 90 millions de dollars des produits par rapport au premier trimestre de 2013 est principalement attribuable à la croissance des produits tirés du secteur Vente au détail de la société. Les produits tirés du secteur Services financiers de la société ont également enregistré une hausse.
- Le résultat d'exploitation a diminué de 56 millions de dollars par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2013. La variation du résultat d'exploitation rend compte de l'incidence défavorable du profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies comptabilisé au premier trimestre de 2013, des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, des charges générales et administratives liées à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») ainsi que de la variation, d'un exercice à l'autre, de la perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes. Le montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup> a augmenté de 10 millions de dollars comparativement à celui du premier trimestre de 2013, en raison principalement de la hausse du montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup> du secteur Services financiers.
- Le montant ajusté de la marge d'exploitation<sup>2)</sup> s'est établi à 3,7 % au premier trimestre de 2014, comparativement à 3,6 % au trimestre correspondant de 2013. Le montant ajusté de la marge du BAIIA<sup>2)</sup> s'est établi à 6,3 % au premier trimestre de 2014, comparativement à 6,1 % au trimestre correspondant de 2013.
- Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont accrues de 39 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2013 et tiennent compte de charges d'intérêts nettes de 15 millions de dollars liées à la dette contractée pour financer l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ainsi que de l'incidence défavorable d'un ajustement de la juste valeur de 12 millions de dollars lié au passif au titre des parts de fiducie visant à rendre compte de la variation de la juste valeur des parts de fiducie de Propriétés de Choix (les « parts ») détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de ces éléments, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 12 millions de dollars, ce qui s'explique essentiellement par les distributions versées par Propriétés de Choix sur ses parts et par la hausse des intérêts sur la dette à long terme.
- La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 35 millions de dollars au premier trimestre de 2014 (62 millions de dollars en 2013) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,4 % (26,6 % en 2013). Cette diminution du taux d'impôt effectif par rapport au premier trimestre de 2013 est principalement attribuable à une augmentation des recouvrements d'impôt sur le résultat liés à des questions fiscales datant d'exercices précédents, partiellement contrebalancée par une hausse des montants non déductibles, y compris les ajustements de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence fiscale des éléments qui sont exclus du montant ajusté du bénéfice net<sup>2)</sup>, le taux d'impôt effectif sur le montant ajusté du bénéfice net<sup>2)</sup> s'est établi à 22,8 % (26,4 % en 2013).
- Le bénéfice net a reculé de 68 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2013, ce qui s'explique essentiellement par la diminution du résultat d'exploitation et par l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancées par la baisse de la charge d'impôt sur le résultat. Le montant ajusté du bénéfice net<sup>2)</sup> a augmenté de 5 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2013, en raison principalement de la hausse du montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup> et de la baisse du taux d'impôt effectif sur le montant ajusté du bénéfice net<sup>2)</sup>, partiellement contrebalancées par l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, exclusion faite de certains éléments dont il est question ci-dessus.
- Le bénéfice net de base par action ordinaire<sup>3)</sup> s'est établi à 0,37 \$ au premier trimestre de 2014, comparativement à 0,61 \$ au premier trimestre de 2013. Le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire<sup>2)</sup> s'est établi à 0,49 \$ au premier trimestre de 2014, comparativement à 0,48 \$ au premier trimestre de 2013.
- Au premier trimestre de 2014, la société a engagé 116 millions de dollars (119 millions de dollars en 2013) en dépenses d'investissement.

1) Certaines mesures financières non conformes aux PCGR de 2013 ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 9 du présent communiqué de presse.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 9 du présent communiqué de presse.

3) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 110 du Rapport annuel 2013 de la société.

## Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité)  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 <sup>1)</sup> (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	7 095 \$	7 037 \$	58 \$	0,8 %
Marge brute	1 580	1 576	4	0,3 %
Résultat d'exploitation	217	279	(62)	(22,2) %
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>2)</sup>	226	228	(2)	(0,9) %
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	416	408	8	2,0 %

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité)

	2014 (12 semaines)	2013 <sup>1)</sup> (12 semaines)
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables <sup>3)</sup>	0,9 %	2,8 %
Marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires	22,3 %	22,4 %
Montant ajusté de la marge d'exploitation <sup>2)</sup>	3,2 %	3,2 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	5,9 %	5,8 %

- L'augmentation de 58 millions de dollars, ou 0,8 %, du chiffre d'affaires inscrit par le secteur Vente au détail au premier trimestre de 2014 par rapport à celui du premier trimestre de 2013 est attribuable aux facteurs suivants :
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables<sup>3)</sup> a affiché une croissance de 0,9 % (2,8 % en 2013), ce qui reflète l'incidence défavorable, de l'ordre d'environ 0,2 %, du moment du congé de Pâques. Une fois normalisée pour tenir compte du moment du congé de Pâques, la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables<sup>3)</sup> a été d'environ 1,1 % pour le trimestre. Le chiffre d'affaires des magasins comparables<sup>3)</sup> a affiché une croissance de 0,8 % pour le trimestre (2,8 % en 2013) si l'on ne tient pas compte des postes d'essence, et d'environ 1,0 %, une fois normalisée pour tenir compte du moment du congé de Pâques;
  - La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modérée;
  - Le chiffre d'affaires tiré des produits pharmaceutiques a légèrement diminué;
  - La croissance du chiffre d'affaires tiré des postes d'essence a été modérée;
  - Le chiffre d'affaires tiré des articles de marchandise générale, à l'exclusion des vêtements, n'a pas connu de croissance;
  - Le chiffre d'affaires tiré des vêtements n'a pas connu de croissance;
  - L'inflation interne moyenne annuelle du prix des aliments de la société a été légèrement supérieure (inférieure en 2013) à l'inflation moyenne trimestrielle du prix des aliments de 1,2 % (1,4 % en 2013), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
  - Au cours des 12 derniers mois, 23 magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 12 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,4 million de pieds carrés, ou 0,8 %, de la superficie.
- La marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires s'est établie à 22,3 % au premier trimestre de 2014, en baisse de 10 points de base comparativement à celle du premier trimestre de 2013. Cette diminution découle essentiellement de l'augmentation des pertes liées aux stocks en raison des investissements au chapitre de l'assortiment des produits frais et de l'augmentation des coûts de transport qui a résulté principalement de la hausse des prix du carburant. La marge brute exprimée en dollars a augmenté de 4 millions de dollars, ou 0,3 %, par rapport à la période correspondante de 2013, grâce à la croissance du chiffre d'affaires, laquelle a toutefois été partiellement neutralisée par la diminution de la marge brute exprimée en pourcentage.
- Le résultat d'exploitation a diminué de 62 millions de dollars par rapport à celui du premier trimestre de 2013, et il reflète l'incidence défavorable du profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies comptabilisé au premier trimestre de 2013, des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de la variation, d'un exercice à l'autre, de la perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes. Le montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>1)</sup> a diminué de 2 millions de dollars comparativement au premier trimestre de 2013, en raison principalement de la hausse des autres charges d'exploitation, y compris les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, de l'augmentation des pertes de change et des coûts liés à certains secteurs émergents de la société, partiellement compensées par les efficacités enregistrées au chapitre de la chaîne d'approvisionnement et de la main-d'œuvre et par l'augmentation de la marge brute. Au premier trimestre de 2014, le montant ajusté de la marge d'exploitation<sup>2)</sup> s'est établi à 3,2 %, soit le même pourcentage qu'au premier trimestre de 2013.

1) Certaines mesures financières non conformes aux PCGR de 2013 ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 9 du présent communiqué de presse.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 9 du présent communiqué de presse.

3) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 110 du Rapport annuel 2013 de la société.

- Au premier trimestre de 2014, le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> a augmenté de 8 millions de dollars par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2013, tandis que le montant ajusté de la marge du BAIIA s'est établi à 5,9 %, comparativement à 5,8 % au premier trimestre de 2013. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du secteur Vente au détail ont augmenté de 10 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2013.

### Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 (12 semaines)	2013 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	180 \$	165 \$	15 \$	9,1 %
Résultat d'exploitation	36	30	6	20,0 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	23	19	4	21,1 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 469 \$	2 240 \$	229 \$	10,2 %
Créances sur cartes de crédit	2 399	2 175	224	10,3 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	47	43	4	9,3 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre <sup>2)</sup>	14,2 %	13,5 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre <sup>2)</sup>	4,5 %	4,2 %		

- Les produits inscrits au premier trimestre de 2014 ont augmenté de 9,1 % par rapport à ceux inscrits au premier trimestre de 2013. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance des produits d'intérêts qui a découlé de l'augmentation des soldes de créances sur cartes de crédit et de celle du rendement des produits d'intérêts, et des autres produits liés aux frais de gestion.
- Le résultat d'exploitation et le bénéfice avant impôt sur le résultat se sont accrus respectivement de 6 millions de dollars et de 4 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2013, en raison principalement de la croissance des produits dont il est question ci-dessus, partiellement neutralisée par la hausse des charges d'exploitation qui a découlé de la croissance de la clientèle active et de l'augmentation des pertes sur créances.
- Au 22 mars 2014, les créances sur cartes de crédit se chiffraient à 2 399 millions de dollars, en hausse de 224 millions de dollars par rapport au 23 mars 2013. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance de la clientèle active qui a découlé des investissements soutenus effectués au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives liées à la commercialisation au cours des deux dernières années. Au 22 mars 2014, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 47 millions de dollars, en hausse de 4 millions de dollars par rapport au 23 mars 2013, en raison essentiellement de l'accroissement du portefeuille de créances sur cartes de crédit.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 9 du présent communiqué de presse.

2) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 110 du Rapport annuel 2013 de la société.

## Secteur Propriétés de Choix

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens)	2014 <sup>1)</sup> (12 semaines)	2013 (12 semaines)
Produits	167 \$	— \$
Résultat d'exploitation	118	—
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>2)</sup>	124	—
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	126	—

  

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 <sup>1)</sup> (12 semaines)	2013 (12 semaines)
Résultat d'exploitation net <sup>2)</sup>	115 \$	— \$
Fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	87	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	69	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution <sup>2)</sup> (en dollars)	0,19	—
Ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	87,8 %	— %

- Les produits se sont élevés à 167 millions de dollars au premier trimestre de 2014. De ce montant, une tranche de 150 millions de dollars se rapporte au secteur Vente au détail. Les produits se composent des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation et d'impôts fonciers.
- Le résultat d'exploitation, qui s'est chiffré à 118 millions de dollars au premier trimestre de 2014, comprend des charges générales et administratives de 5 millions de dollars. Le montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup> s'est établi à 124 millions de dollars.
- Le résultat d'exploitation net<sup>2)</sup>, qui représente les produits locatifs reçus en trésorerie diminués des charges d'exploitation liées aux immeubles, s'est chiffré à 115 millions de dollars au premier trimestre de 2014.
- Au premier trimestre de 2014, les fonds provenant des activités d'exploitation<sup>2)</sup> et le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation<sup>2)</sup> se sont chiffrés respectivement à 87 millions de dollars et à 69 millions de dollars.
- Les résultats d'exploitation de Propriétés de Choix inscrits au premier trimestre de 2014 ont été légèrement supérieurs aux prévisions financières présentées dans les prospectus datés du 26 juin 2013 visant l'émission de titres de participation et de titres de créance, en raison essentiellement du revenu supplémentaire tiré des immeubles acquis depuis cette date.
- Au premier trimestre de 2014, Propriétés de Choix a procédé à l'émission de débentures non garanties de premier rang d'un montant en capital global de 450 millions de dollars. La majeure partie du produit a servi à rembourser des billets du cédant d'une valeur de 440 millions de dollars détenus par Loblaw.
- De plus, toujours au premier trimestre de 2014, Propriétés de Choix a acquis un immeuble industriel à Mississauga, en Ontario, pour environ 16 millions de dollars. L'acquisition a été financée en totalité au moyen de trésorerie. L'immeuble est entièrement loué à une partie liée.

1) Les résultats sont présentés pour la période close le 31 mars 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 22 mars 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 9 du présent communiqué de presse.

## Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart

Le 28 mars 2014, après la clôture du premier trimestre, la société a acquis toutes les actions en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour une contrepartie totale de 12,3 milliards de dollars, à savoir environ 6,6 milliards de dollars en trésorerie et l'émission d'environ 119,5 millions d'actions ordinaires de la société.

La portion en trésorerie de la contrepartie d'acquisition a été financée au moyen de ce qui suit :

- Un montant de 3,5 milliards de dollars obtenu par la voie d'une facilité de crédit à terme non garantie portant intérêt à un taux correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 1,75 % et venant à échéance le 28 mars 2019;
- Un produit de 1,6 milliard de dollars tiré de l'émission de billets non garantis au troisième trimestre de 2013, qui avait été entiercé et qui a été libéré;
- Un montant 500 millions de dollars reçu en contrepartie de l'émission de 10,5 millions d'actions ordinaires en faveur de George Weston limitée;
- Des fonds en caisse d'environ 1,0 milliard de dollars.

Loblaw prévoit réaliser, au cours de la troisième année complète suivant la clôture de la transaction, des synergies annualisées de l'ordre de 300 millions de dollars (déduction faite des coûts liés à la clôture de la transaction), qui seront réparties également sur trois ans. Pendant la première année, les synergies devraient découler essentiellement de la baisse du coût des marchandises vendues et des améliorations au chapitre de l'achat de produits qui ne sont pas destinés à la revente.

Conformément à un consentement signé avec le Bureau de la concurrence au premier trimestre de 2014, la société doit se dessaisir de 14 magasins Shoppers Drug Mart, ainsi que de 4 épicerie franchisées et 9 de ses pharmacies. Ces dessaisissements ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les activités de la société ni sur les synergies qu'elle prévoit réaliser.

Selon une évaluation provisoire, la société s'attend à comptabiliser les montants suivants au titre des actifs corporels nets, du goodwill et des immobilisations incorporelles au deuxième trimestre de 2014 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	\$	Durée d'utilité estimée
<b>Juste valeur des actifs corporels nets acquis</b>	<b>552 \$</b>	
<b>Goodwill</b>	<b>2 251</b>	
Dossiers d'ordonnances	5 040	11 ans
Marques	3 340	indéterminée
Programme de fidélisation Optimum	490	18 ans
Autres	600	de 5 à 10 ans
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>9 470</b>	
<b>Total de l'actif net acquis</b>	<b>12 273 \$</b>	

La société prévoit que l'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles figurant dans le tableau ci-dessus sera d'environ 550 millions de dollars. De plus, la société comptabilisera d'autres ajustements de la juste valeur liés à l'acquisition, y compris un ajustement de la juste valeur des stocks d'environ 800 millions de dollars, représentant l'écart entre le coût des stocks et leur juste valeur. Cet écart sera comptabilisé dans le coût des ventes à mesure que les stocks seront vendus d'ici la fin de 2014, ce qui aura une incidence défavorable sur la marge brute. Dans son calcul du montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>1)</sup>, la société ne tiendra pas compte de cette incidence, puisque la direction est d'avis qu'elle n'est pas représentative de la performance d'exploitation sous-jacente de la société.

Au premier trimestre de 2014, la société a engagé des coûts liés à l'acquisition de 23 millions de dollars, dont une tranche de 8 millions de dollars a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives et une autre de 15 millions de dollars, dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

À la clôture de l'acquisition, les montants exigibles à l'égard de la facilité de crédit renouvelable de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ont été entièrement remboursés et la facilité a été annulée. La société a également garanti le montant en capital en cours des billets à moyen terme de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix de 500 millions de dollars, ainsi que les intérêts courus. De plus, elle a donné des garanties à diverses banques canadiennes en appui au financement obtenu par les franchisés de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

## Déclaration des dividendes

Après la clôture du premier trimestre de 2014, le conseil d'administration a déclaré, à l'égard des actions ordinaires de Les Compagnies Loblaw limitée, un dividende trimestriel de 0,245 \$ par action ordinaire, à payer le 1<sup>er</sup> juillet 2014 aux actionnaires inscrits en date du 15 juin 2014, ainsi qu'un dividende de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, à payer le 31 juillet 2014 aux actionnaires inscrits en date du 15 juillet 2014.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 9 du présent communiqué de presse.

## Perspectives<sup>1)</sup>

La société entend profiter de l'annonce de ses résultats du deuxième trimestre pour faire une mise à jour de ces perspectives qui tiendra compte de l'incidence des éléments suivants :

- L'uniformisation des méthodes comptables et la répartition du prix d'achat découlant de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
- Les synergies qui devraient être réalisées en 2014, l'ensemble des synergies ciblées par la société demeurant inchangées.

La société s'attend à ce que la situation concurrentielle et la superficie en pieds carrés destinée à la vente au détail au sein du secteur demeurent à des niveaux record au deuxième trimestre, et elle prévoit que la réforme de la réglementation sur les médicaments entraînera des pressions inflationnistes qui devraient s'atténuer au cours des deux derniers trimestres de l'exercice. Elle s'attend aussi à ce que ses résultats du deuxième trimestre subissent l'incidence défavorable du moment de la comptabilisation de charges liées à la conversion de certains magasins en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives. Ces charges devraient se chiffrer à environ 25 millions de dollars pour le deuxième trimestre et à environ 35 millions de dollars pour l'exercice en entier. En 2013, ces charges s'étaient établies respectivement à 8 millions de dollars et à 24 millions de dollars pour le deuxième trimestre et l'exercice en entier.

1) Voir les énoncés prospectifs à la page 8 du présent communiqué de presse.

## Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse de la société renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Les énoncés prospectifs particuliers qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats et événements futurs attendus, les synergies ciblées qui devraient découler de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues, le montant des cotisations aux régimes de retraite, l'état et l'incidence du déploiement des systèmes de technologie de l'information (les « TI ») et les plans futurs de la société. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Perspectives » du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2014 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la croissance des produits, aux économies de coûts et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation qui sont attendues, ainsi qu'à l'augmentation de la superficie en pieds carrés destinée à la vente au détail des concurrents. Les estimations, opinions et hypothèses sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », qui figure aux pages 27 à 34 du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2013 – Revue financière (le « Rapport annuel 2013 ») ainsi qu'à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du rapport de gestion inclus dans le rapport du premier trimestre de 2014 aux actionnaires de la société. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'incapacité de réaliser les avantages stratégiques ou les synergies en matière d'exploitation, de concurrence et de coûts qui sont prévus à la suite de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les systèmes de TI de la société, y compris le déploiement de ses systèmes de TI, ou l'obtention de résultats imprévus associés à la mise en œuvre de ces initiatives;
- l'incapacité d'obtenir les résultats attendus, y compris la croissance des produits et les économies de coûts ou l'efficacité sur le plan de l'exploitation devant résulter des initiatives importantes de la société, notamment celles liées à la restructuration;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société à soutenir les besoins de celle-ci;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments;
- une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment des taux d'inflation ou de déflation, ainsi que les variations des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des dérivés et des marchandises;
- les changements dans les passifs d'impôt de la société, notamment en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat, à l'impôt sur le capital, aux taxes à la consommation, à l'impôt foncier et autres, ainsi que dans les passifs liés à la réglementation, y compris les changements découlant des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts ou des cotisations futures;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la réduction des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance-médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- la révision par la société de son estimation du coût des stocks en raison de la mise à niveau de son système de TI.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. Des enseignements sur les risques et les incertitudes liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix sont présentés dans le document d'information déposé par la société le 20 août 2013 et dans le rapport de gestion annuel 2013 de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix déposé par celle-ci le 20 février 2014. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

## Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté de la marge d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net et le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire, ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, le résultat d'exploitation net, les fonds provenant des activités d'exploitation, le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation, le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution, et le ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sur le plan de l'exploitation sous-jacente de la société et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre. La société peut exclure d'autres éléments à l'occasion, si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Depuis le premier trimestre de 2014, la société n'exclut plus l'incidence de la rémunération fondée sur des actions lors de son analyse de la performance d'exploitation sous-jacente consolidée et sectorielle de la société. Par conséquent, le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté de la marge d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le montant ajusté du bénéfice net et le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire de l'exercice précédent ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

**Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté de la marge d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA ») avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net établi conformément aux PCGR et présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes de 12 semaines closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013. La société considère le montant ajusté du résultat d'exploitation comme une mesure utile l'aidant à évaluer sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes. Elle est également d'avis que le montant ajusté du BAIIA est utile pour l'évaluation de la performance de ses activités courantes et de sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge d'exploitation représente le montant ajusté du résultat d'exploitation divisé par les produits. Le montant ajusté de la marge du BAIIA représente le montant ajusté du BAIIA divisé par les produits.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 (12 semaines)					2013 (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix <sup>1)</sup>	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net					103 \$					171 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					115					76
Impôt sur le résultat					35					62
Résultat d'exploitation	217 \$	36 \$	118 \$	(118) \$	253 \$	279 \$	30 \$	— \$	— \$	309 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Modifications apportées aux régimes à prestations définies	—	—	—	—	—	(51)	—	—	—	(51)
Coûts liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	8	—	—	—	8	—	—	—	—	—
Charges générales et administratives de Propriétés de Choix	(1)	—	5	—	4	—	—	—	—	—
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	2	—	1	—	3	—	—	—	—	—
Montant ajusté du résultat d'exploitation	226 \$	36 \$	124 \$	(118) \$	268 \$	228 \$	30 \$	— \$	— \$	258 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	190	2	—	3	195	180	3	—	—	183
Montant ajusté du BAIIA	416 \$	38 \$	124 \$	(115) \$	463 \$	408 \$	33 \$	— \$	— \$	441 \$

1) Les résultats sont présentés pour la période close le 31 mars 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 22 mars 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

**Modifications apportées aux régimes à prestations définies** Au cours du premier trimestre de 2013, la société a annoncé qu'elle apporterait, à certains régimes à prestations définies, des modifications touchant certains salariés qui prendront leur retraite après le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Par suite de ces modifications, la société a comptabilisé un profit de 51 millions de dollars au premier trimestre de 2013.

**Coûts liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix** En lien avec l'accord visant l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, des coûts d'acquisition de 8 millions de dollars au premier trimestre de 2014.

**Charges générales et administratives de Propriétés de Choix** Au premier trimestre de 2014, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un montant de 4 millions de dollars représentant des charges générales et administratives additionnelles engagées par Propriétés de Choix.

**Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes** Chaque date de clôture, la société évalue ses immobilisations corporelles et, au besoin, inscrit des pertes de valeur ou des reprises de pertes de valeur comptabilisées précédemment au titre de la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, de ses immeubles de placement et de ses immobilisations incorporelles. Au premier trimestre de 2014, la société a comptabilisé une charge de 3 millions de dollars (néant en 2013) liée à une perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes.

**Montant ajusté du bénéfice net et montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire** La société considère le montant ajusté du bénéfice net et le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant ajusté du bénéfice net et du montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire avec le bénéfice net et le bénéfice net de base par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les périodes de 12 semaines closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013.

(en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens) (non audité)	2014 (12 semaines)		2013 (12 semaines)	
Bénéfice net/bénéfice net de base par action ordinaire	103 \$	0,37 \$	171 \$	0,61 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Modifications apportées aux régimes à prestations définies	—	—	(37)	(0,13)
Coûts liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	19	0,06	—	—
Charges générales et administratives de Propriétés de Choix	3	0,01	—	—
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	2	0,01	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie	12	0,04	—	—
<b>Montant ajusté du bénéfice net/montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire</b>	<b>139 \$</b>	<b>0,49 \$</b>	<b>134 \$</b>	<b>0,48 \$</b>

**Coûts liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix** En plus des coûts liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix comptabilisés dans le résultat d'exploitation dont il est question ci-dessus, des charges d'intérêts nettes additionnelles de 15 millions de dollars avant impôt ont été engagées au premier trimestre de 2014 relativement au financement lié à l'acquisition. Ces charges financières ont été comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

**Ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie** La société est exposée aux variations du cours de marché en raison des parts de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts sont présentées à titre de passif dans le bilan consolidé résumé de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le prix du marché des parts à la clôture de la période. Au premier trimestre de 2014, la société a comptabilisé une perte de 12 millions de dollars (néant en 2013) liée à l'ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie.

**Résultat d'exploitation net de Propriétés de Choix** Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le résultat d'exploitation net et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes de 12 semaines closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013. La société considère le résultat d'exploitation net comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix et du rendement des immeubles.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 <sup>1)</sup> (12 semaines)	2013 (12 semaines)
Produits locatifs	167 \$	— \$
Élimination – produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	(9)	—
Charges d'exploitation liées aux immeubles	158	—
<b>Résultat d'exploitation net</b>	<b>115 \$</b>	<b>— \$</b>

**Fonds provenant des activités d'exploitation, montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation, montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution et ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix** Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les fonds provenant des activités d'exploitation et le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes de 12 semaines closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013. La société considère les fonds provenant des activités d'exploitation comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix et du rendement des immeubles, et elle considère le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance économique et de la capacité de Propriétés de Choix à verser des distributions.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 <sup>1)</sup> (12 semaines)	2013 (12 semaines)
<b>Bénéfice net</b>	<b>(8) \$</b>	— \$
Ajustements de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite	48	—
Distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite	46	—
Amortissement des allocations pour améliorations locatives	1	—
<b>Fonds provenant des activités d'exploitation</b>	<b>87 \$</b>	— \$
Produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	(9)	—
Amortissement des charges financières	(1)	—
Dépenses d'investissement de maintien <sup>2)</sup>	(8)	—
<b>Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation</b>	<b>69 \$</b>	— \$

Le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution, s'entend du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation, divisé par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de Propriétés de Choix, après dilution, à savoir 372,1 millions au premier trimestre de 2014.

Le ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation s'entend de la distribution par part de Propriétés de Choix, à savoir 0,162501 \$ au premier trimestre de 2014, divisée par le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution.

- 1) Les résultats sont présentés pour la période close le 31 mars 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 22 mars 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- 2) Les dépenses d'investissement de maintien liées aux immobilisations et à la location attendues s'établissaient à 8 millions de dollars au premier trimestre de 2014; toutefois, la société n'a engagé que 2 millions de dollars en raison de l'incidence des conditions hivernales sur le démarrage de nouveaux projets.

## Principales informations financières

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières trimestrielles, qui ont été préparées par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et qui s'appuient sur le rapport du premier trimestre de 2014 aux actionnaires de la société. Ces informations financières ne contiennent pas toutes les informations des périodes intermédiaires à fournir aux termes des IFRS; par conséquent, elles doivent être lues en parallèle avec le Rapport annuel 2013 et le rapport du premier trimestre de 2014 aux actionnaires de la société, qui sont disponibles sous l'onglet Centre des investisseurs du site Web de la société, à l'adresse [loblaw.ca](http://loblaw.ca).

### États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	22 mars 2014 (12 semaines)	23 mars 2013 (12 semaines)
<b>Produits</b>	<b>7 292 \$</b>	7 202 \$
<b>Coût des marchandises vendues</b>	<b>5 528</b>	5 474
<b>Frais de vente et charges générales et administratives</b>	<b>1 511</b>	1 419
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>253 \$</b>	309 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	115	76
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>138 \$</b>	233 \$
Impôt sur le résultat	35	62
<b>Bénéfice net</b>	<b>103 \$</b>	171 \$
<b>Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)</b>		
De base	0,37 \$	0,61 \$
Dilué	0,36 \$	0,60 \$

## Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013	Au 28 décembre 2013
<b>Actifs</b>			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 537 \$	689 \$	2 260 \$
Placements à court terme	39	854	290
Créances	621	519	618
Créances sur cartes de crédit	2 399	2 175	2 538
Stocks	2 084	1 951	2 084
Charges payées d'avance et autres actifs	123	109	75
Actifs détenus en vue de la vente	23	35	22
<b>Total des actifs courants</b>	<b>7 826 \$</b>	<b>6 332 \$</b>	<b>7 887 \$</b>
Immobilisations corporelles	9 034	8 919	9 105
Immeubles de placement	115	95	99
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 052	1 062	1 054
Impôt différé	292	249	253
Dépôts de garantie	1 697	207	1 701
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	363	372	375
Autres actifs	237	224	285
<b>Total des actifs</b>	<b>20 616 \$</b>	<b>17 460 \$</b>	<b>20 759 \$</b>
<b>Passifs</b>			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres passifs	3 297 \$	3 211 \$	3 797 \$
Provisions	53	64	66
Impôt sur le résultat à payer	3	19	37
Dette à court terme	605	905	605
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	902	772	1 008
<b>Total des passifs courants</b>	<b>4 860 \$</b>	<b>4 971 \$</b>	<b>5 513 \$</b>
Provisions	56	64	56
Dette à long terme	7 155	4 901	6 672
Passif au titre des parts de fiducie	703	—	688
Impôt différé	36	18	34
Titres de participation	224	223	224
Autres passifs	578	741	554
<b>Total des passifs</b>	<b>13 612 \$</b>	<b>10 918 \$</b>	<b>13 741 \$</b>
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>			
Capital social ordinaire	1 656 \$	1 574 \$	1 642 \$
Résultats non distribués	5 264	4 895	5 289
Surplus d'apport	80	68	87
Cumul des autres éléments du résultat global	4	5	—
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>	<b>7 004 \$</b>	<b>6 542 \$</b>	<b>7 018 \$</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>	<b>20 616 \$</b>	<b>17 460 \$</b>	<b>20 759 \$</b>

## Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	22 mars 2014 (12 semaines)	23 mars 2013 (12 semaines)
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	103 \$	171 \$
Impôt sur le résultat	35	62
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	115	76
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	195	183
Impôt sur le résultat payé	(81)	(64)
Intérêts perçus	8	10
Règlement de contrats à livrer sur actions	—	(16)
Variation des créances sur cartes de crédit	139	130
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(568)	(529)
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	3	—
Profit sur la sortie d'actifs	—	(1)
Profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies	—	(51)
Autres	5	—
<b>Entrées nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(46)</b>	<b>(29)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(116)	(119)
Variation des placements à court terme	251	(118)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	10	2
Variation des placements dans des franchises et autres créances	6	8
Variation des dépôts de garantie	4	47
Entrées d'immobilisations incorporelles	(1)	(9)
<b>Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>154</b>	<b>(189)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Dette à long terme		
Émise	469	10
Remboursée	(126)	(26)
Intérêts payés	(119)	(64)
Dividendes versés	(68)	(62)
Actions ordinaires		
Émises	10	11
Rachetées et détenues en fiducie	—	(46)
<b>Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement</b>	<b>166</b>	<b>(177)</b>
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3	5
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	277	(390)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 260	1 079
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>2 537 \$</b>	<b>689 \$</b>

## Informations sectorielles

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail, qui comprend principalement les activités de vente au détail liées aux produits alimentaires, aux produits pharmaceutiques, aux postes d'essence, aux vêtements et aux autres articles de marchandise générale;
- Le secteur Services financiers, qui englobe les services de cartes de crédit, le programme de fidélisation de la clientèle, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par l'intermédiaire d'une grande banque à charte canadienne, les services de dépôt ainsi que les services de télécommunications;
- Le secteur Propriétés de Choix, qui détient et loue des immeubles commerciaux à revenus. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Toute différence de méthodes est éliminée sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue périodiquement les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>1)</sup> et le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup>, présentés à la direction interne.

L'information sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	22 mars 2014 (12 semaines)					23 mars 2013 (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers <sup>1)</sup>	Propriétés de Choix <sup>2)</sup>	Consolidation et éliminations <sup>1)</sup>	Total	Vente au détail	Services financiers <sup>1)</sup>	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations <sup>1)</sup>	Total
<b>Produits</b>	7 095 \$	180 \$	167 \$	(150) \$	7 292 \$	7 037 \$	165 \$	— \$	— \$	7 202 \$
<b>Résultat d'exploitation</b>	217 \$	36 \$	118 \$	(118) \$	253 \$	279 \$	30 \$	— \$	— \$	309 \$
Éléments d'ajustement <sup>1)</sup>	9	—	6	—	15	(51)	—	—	—	(51)
<b>Montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>1)</sup></b>	<b>226</b>	<b>36</b>	<b>124 \$</b>	<b>(118)</b>	<b>268</b>	<b>228</b>	<b>30</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>258</b>
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	190 \$	2 \$	— \$	3 \$	195 \$	180 \$	3 \$	—	—	183 \$
<b>Montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup></b>	<b>416</b>	<b>38</b>	<b>124</b>	<b>(115)</b>	<b>463</b>	<b>408</b>	<b>33</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>441 \$</b>
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	70	13	126	(94)	115	65	11	—	—	76

i) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 89 millions de dollars (77 millions de dollars au 23 mars 2013).

ii) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- le poste Produits comprend l'élimination de revenus locatifs de 115 millions de dollars et d'un recouvrement de coûts de 35 millions de dollars comptabilisés par Propriétés de Choix et provenant du secteur Vente au détail;
- le poste Résultat d'exploitation comprend l'incidence de l'élimination de revenus locatifs de 115 millions de dollars dont il est question ci-dessus et la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 3 millions de dollars liée à certains immeubles de placement comptabilisés par Propriétés de Choix et évalués à la juste valeur;
- le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de charges d'intérêts de 69 millions de dollars incluses dans Propriétés de Choix et qui ont trait à sa dette envers la société; des distributions de 11 millions de dollars sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société, qui sont portées en déduction des capitaux propres de Propriétés de Choix et présentées à titre de charges d'intérêts pour la société consolidée; l'élimination d'une perte liée à la juste valeur de 48 millions de dollars comptabilisée par Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société; ainsi qu'une perte liée à la juste valeur de 12 millions de dollars sur le passif au titre des parts de fiducie de la société.

1) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation et du BAIIA afin de déterminer le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA, respectivement. La direction utilise le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

2) Les résultats sont présentés pour la période close le 31 mars 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 22 mars 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

## Addenda – Résultats de Corporation Shoppers Drug Mart

Le 28 mars 2014, après la clôture du premier trimestre de 2014, la société a conclu l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Puisque Shoppers Drug Mart/Pharmaprix n'est plus inscrite à la bourse, elle n'est pas tenue de déposer un rapport trimestriel pour le premier trimestre de 2014. Le tableau qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour le premier trimestre clos le 22 mars 2014. À compter du deuxième trimestre de 2014, les résultats d'exploitation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix seront inclus dans le secteur d'exploitation Vente au détail de la société.

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité)  
(en millions de dollars canadiens)

	<b>2014</b> <b>(12 semaines)</b>	2013 (12 semaines)
Chiffre d'affaires	<b>2 518 \$</b>	2 486 \$
Coût des marchandises vendues	<b>1 552</b>	1 529
Marge brute	<b>966 \$</b>	957 \$
Charges d'exploitation et charges administratives	<b>796</b>	782
Résultat d'exploitation	<b>170 \$</b>	175 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>1)</sup>	<b>177 \$</b>	175 \$
BAIIA	<b>243 \$</b>	250 \$
Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>	<b>250 \$</b>	250 \$

1) Après ajustement pour exclure les coûts de transaction de 7 millions de dollars liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix par Loblaw.

Les paragraphes qui suivent présentent un aperçu de la performance sur le plan de l'exploitation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour le trimestre clos le 22 mars 2014 en regard de celle du trimestre clos le 23 mars 2013 :

- Le chiffre d'affaires, stimulé par des gains au chapitre des ventes en ce qui concerne les produits de l'avant du magasin et par la vigueur soutenue du nombre d'ordonnances, s'est établi à 2,5 milliards de dollars, soit une hausse de 1,3 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Selon les établissements comparables, le chiffre d'affaires a augmenté de 1,4 % au cours du trimestre.
- Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance s'est établi à 1,2 milliard de dollars, soit une hausse de 0,5 % comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, grâce à la forte croissance du nombre d'ordonnances exécutées par les pharmacies de détail, partiellement contrebalancée par une diminution additionnelle de la valeur moyenne des ordonnances. Selon les établissements comparables, le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 0,4 % au cours du trimestre. Au premier trimestre de 2014, le nombre d'ordonnances exécutées dans les pharmacies de détail a augmenté de 4,1 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, et de 4,0 % selon les établissements comparables. D'un exercice à l'autre, la valeur moyenne des ordonnances dans les pharmacies de détail a subi une baisse de 3,0 % au premier trimestre de 2014, diminution en grande partie attribuable à des réductions additionnelles des taux de remboursement des médicaments sur ordonnance génériques, résultant de la poursuite des initiatives liées à la réforme des régimes de médicaments, jumelées à l'augmentation des taux d'utilisation de médicaments sur ordonnance génériques. Au premier trimestre de 2014, les médicaments génériques ont représenté 62,5 % des ordonnances exécutées, comparativement à 60,7 % des ordonnances exécutées au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin s'est chiffré à 1,3 milliard de dollars, soit une hausse de 2,1 % comparativement à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable à la forte croissance dans les catégories des cosmétiques, des produits d'alimentation et de confiserie et des boissons. Le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin, selon les établissements comparables, a augmenté de 2,2 % au cours du premier trimestre de 2014.
- Au cours du premier trimestre, quatre nouvelles pharmacies, dont une pharmacie qui a déménagé, ont ouvert leurs portes, une pharmacie a été acquise et quatre pharmacies de plus petit format ont fermé leurs portes. D'un exercice à l'autre, la superficie de vente au détail en pieds carrés s'est accrue de 2,1 %.

Le résultat d'exploitation, qui comprend les coûts de 7 millions de dollars liés à la transaction visant l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix par Loblaw, s'est établi à 170 millions de dollars au premier trimestre de 2014. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de ces coûts liés aux transactions, le montant ajusté du résultat d'exploitation s'est chiffré à 177 millions de dollars au premier trimestre de 2014, comparativement à un montant ajusté du résultat d'exploitation de 175 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute en dollars a augmenté de 0,9 % d'un exercice à l'autre au premier trimestre de 2014, le niveau d'activité promotionnelle sur le marché étant demeuré élevé. Les charges d'exploitation et les charges administratives, y compris celles liées à la dépréciation et à l'amortissement, ont augmenté de 1,7 % comparativement à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence des coûts de transaction de 7 millions de dollars mentionnés ci-dessus, les charges d'exploitation et les charges administratives inscrites au premier trimestre ont augmenté de 0,9 % d'un exercice à l'autre, et ce, en grande partie en raison des dépenses plus élevées des établissements, principalement en ce qui a trait aux coûts d'occupation, aux salaires et aux avantages sociaux.

## **Rapport annuel 2013 et rapport du premier trimestre de 2014 aux actionnaires**

Le Rapport annuel 2013 et le rapport du premier trimestre de 2014 aux actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet Centre des investisseurs du site Web de la société à l'adresse [loblaw.ca](http://loblaw.ca) ou à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

### **Relations avec les investisseurs**

Personne-ressource pour les investisseurs  
Dennis Fong  
Relations avec les investisseurs  
905-861-2489  
[investor@loblaw.ca](mailto:investor@loblaw.ca)

Personne-ressource pour les médias  
Kevin Groh  
Vice-président, Affaires corporatives et communications  
905-861-2437  
[pr@loblaw.ca](mailto:pr@loblaw.ca)

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société.

### **Téléconférence et webémission**

Les Compagnies Loblaw limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 30 avril 2014, à 11 h, HAE.

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-642-5212. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 647-436-0148, code d'accès 6056008. Pour accéder à la webémission, veuillez visiter le site Web de la société à l'adresse [loblaw.ca](http://loblaw.ca), consulter l'onglet Centre des investisseurs, puis cliquer sur la webémission. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission, ainsi qu'une présentation sommaire des faits saillants du premier trimestre de 2014 se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw limitée, à l'adresse [loblaw.ca](http://loblaw.ca).

### **Assemblée annuelle des actionnaires**

L'assemblée annuelle des actionnaires 2014 de Les Compagnies Loblaw limitée se tiendra le jeudi 1<sup>er</sup> mai 2014 à 11 h, HAE, au centre sportif Mattamy, situé au 50, rue Carlton, Toronto, Canada, M5B 1J2.

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-642-5212. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 647-436-0148, code d'accès 7521292. Pour accéder à la webémission, visiter l'onglet Centre des investisseurs du site [loblaw.ca](http://loblaw.ca). Préinscription possible.